

Compte-rendu de la réunion plénière du jeudi 24 juin 2004, 19h00 Ecole primaire 4 rue Keller -75011

Présidente de séance : Maïté ERRÉCART, adjointe au Maire du XI^{ème} arrondissement chargée des Conseils de Quartier.

Conseillers de quartier (titulaires et suppléants) :

Frédéric BOBAY, Nelly CHOISEAU, Martine COHEN, Marc FOURNIÉ, Jean-Robert FRANCO, Marie-Claire HANOUTI, Pascal HÉRITIER, Gérard HURIOT, Santo INGUAGGIATO, Suzanne NOUDELMANN, Vincent PIGACHE, Michel PUZELAT, Laurence RINUY, Jacqueline ROY, Michel TRUFFY, Gisèle WETTLING.

Conseillers de quartier excusés :

Bernard KAHANE, Alain LÉVÉQUE, Marie MOROT-RAQUIN, Stéphane PEYRÉ.

Elus :

Hervé MOREL, adjoint au Maire du XI^{ème} arrondissement chargé des Conseils de Quartier.
Anne de RUGY, adjointe au Maire du XI^{ème} arrondissement chargée des Transports et des Déplacements.

Jean-Marie BARRAULT, adjoint au Maire du XI^{ème} arrondissement chargé des Conseils de Quartier, est excusé.

Services de la Mairie du XI^{ème} arrondissement :

Laure BERTHINIER, Directrice Générale Adjointe des Services.
Pierre VERGNES, chargé du suivi du budget et des locations de salles.
Fabienne ALIBEU, Nicolas CHAUDAGNE, Coordinateurs des Conseils de Quartier.

Services de la Ville de Paris :

Marc BRESCIANI, Subdivision opérationnelle de la Section de l'exploitation de la circulation PCE Berlier, Direction de la Voirie et des Déplacements.

Ordre du jour :

- I / Renouvellement partiel des Conseillers du Collège 1 par tirage au sort
- II / Rapport des commissions : informations et débats
- III / Opération « Paris Respire » : présentation par la Mairie du XI^{ème} arrondissement, et débat sur le sujet avec les Conseillers et le public
- IV / Point budgétaire dont :
 - Aménagement du local des Conseils de Quartier
 - Dépenses courantes du Bureau
 - Calicots de communication des Conseils de Quartier
 - Cafés de Quartier
- V / Questions diverses

Maité ERRECART, adjointe au Maire du XI^{ème} arrondissement chargée des Conseils de Quartier,
ouvre la séance à 19h15.

I/ Renouveaulement partiel des Conseillers du Collège 1 par tirage au sort

5 postes de titulaires et 6 postes de suppléants sont à pourvoir. Les résultats du tirage sont les suivants :

titulaires :	1/	Mlle MONCOUCUT Elise
	2/	M. PARADIS Vincent
	3/	M. PION Claude-Pierre
	4/	Mme ELIOT Lisette
	5/	Mme CABESTAN Nadia
suppléants :	6/	Mme BERNARD-SIMONET Hélène
	7/	Mme WEIL Lise
	8/	Mlle HONNORATY Anne-Marie
	9/	Mlle TYTGAT Diane
	10/	M. COTELLE Rodolphe
	11/	M. LABAT Jacques

Ces personnes seront invitées à siéger lors de la réunion plénière du Conseil de Quartier de l'automne 2004, après investiture officielle qui devrait intervenir en séance du Conseil d'arrondissement de septembre 2004.

Du fait de la présence de Monsieur Marc BRESCIANI, représentant de la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris, le point III / relatif à l'opération "Paris Respire" est traité en début de séance.

III/ Opération « Paris Respire » : présentation par la Mairie, et débat sur le sujet avec les Conseillers et le public

Projection sur grand écran du secteur concerné et présentation du dispositif "Paris Respire". Cette opération permet, les dimanches et jours fériés, aux piétons, rollers et cyclistes, de bénéficier de voies fermées à la circulation automobile. La zone concernée ici est le secteur Roquette.

Des opérations semblables sont déjà menées dans plusieurs quartiers de Paris :

- depuis plusieurs années sur les secteurs Jemmapes et Mouffetard
- depuis 2003 sur Les Martyrs et le Bois de Vincennes
- depuis 2004 au niveau de la Butte Montmartre, en extension sur le canal Saint-Martin, sur Réaumur, etc.

Des propositions d'extension à d'autres quartiers ont été retenues ou sont en cours de validation.

Celle concernant le secteur Roquette vient d'être validée par la Préfecture de Police et les autres instances dirigeantes concernées.

La mise en place du dispositif s'effectue par l'installation de barrages fixes (ou mobiles pendant la phase expérimentale) en travers de la chaussée, interdisant la circulation au-delà de leur emplacement.

Les riverains sont invités à avancer jusqu'aux barrages et à se signaler auprès des agents qui les laisseront passer.

Sur le secteur Roquette, les deux points d'entrées des riverains sont situés rue Daval et rue de Charonne.

Les panneaux de barrages servent également à l'affichage des informations relatives à l'opération : annonce de la circulation piétonne, plan de la zone concernée, indication des points d'entrée et de sortie des riverains, horaires d'application du dispositif – 10h à 18h, éventuellement date de fin du dispositif en cas d'expérimentation).

(projection des panneaux-barrages)

Maité ERRECART précise que suite à la décision de la Ville de Paris de lancer le projet "Paris Respire" sur le secteur Roquette, le Maire du XI^{ème} arrondissement a souhaité au préalable recueillir l'avis de la population sur ce sujet via un questionnaire. 7 000 questionnaires ont ainsi été distribués dans le quartier. 765 réponses ont été reçues, dont 75% de réponses favorables au dispositif.

Débat :

- La circulation automobile sera-t-elle régulée ? Comment ? Les motos et les scooters sont-ils autorisés ?

4 Toutes les circulations motorisées (par conséquent, motos et scooters compris) sont interdites dans la

zone, sauf riverains. Ces derniers, quel que soit leur véhicule, sont soumis par arrêté préfectoral à une circulation "à la vitesse d'un pas d'homme" dans le secteur concerné.

- Le sens des voies limitrophes du secteur change-t-il ?

4 Aucun sens de circulation n'est modifié autour de ou dans la zone concernée.

- Quel accès pour les automobilistes qui rendent visite aux riverains ?

4 Les visiteurs doivent se garer à l'extérieur de la zone.

- Qu'en est-il de la suspension de l'opération, annoncée par la Mairie d'arrondissement par tractage dans le quartier ces derniers jours ?

4 Monsieur BRESCIANI indique qu'à sa connaissance, les moyens sont désormais réunis pour que l'opération puisse être mise en place. Elle devrait débuter le dimanche 11 juillet 2004. "Paris Respire" concerne le dimanche et les jours fériés et n'implique aucun changement dans la semaine.

- L'implantation de ce dispositif est-elle le signe d'un changement de politique de l'équipe municipale, qui

s'était engagée à son arrivée à ce que les rues Daval et de Lappe ne soient pas piétonnisées ?

- Quelle répartition géographique des réponses reçues au questionnaire ? Une enquête de satisfaction est-

elle prévue ?

4 Maité ERRECART précise que la Mairie du XI^{ème} arrondissement est favorable à l'expérimentation de projets innovants, c'est la raison pour laquelle la mise en place de "Paris Respire" sur le quartier Roquette a été soutenue. Toutefois, l'équipe municipale est également favorable à une évaluation des projets, un bilan sera par conséquent dressé. Si cela est possible, un affinage des réponses reçues au questionnaire sera fait.

- Risque de confusion à indiquer sur les panneaux-barrages fixés à l'entrée du dispositif "zone piétonnière" alors que des véhicules y circuleront (ceux des riverains).

- De nombreux habitants soulignent la spécificité du secteur Roquette par rapport aux autres quartiers où une expérience semblable est menée : ce quartier connaît, en semaine et le week-end, une très forte activité nocturne (commerces de bouche, bars, clubs, etc.) ainsi qu'une population piétonne importante qui génère de fortes nuisances sonores et de malpropreté. La mise en œuvre du dispositif "Paris Respire" conduirait à maintenir cette fréquentation piétonne massive (ainsi que cyclistes et rollers) le dimanche et les jours fériés, ne laissant que très peu de moments de calme aux riverains. Les améliorations de la qualité de vie permises du fait de la fermeture de la circulation ne compensent pas, aux yeux de nombre d'entre eux, ces désagréments. En outre, la méthode de consultation de la Ville de Paris sur ce projet est vivement critiquée (consultation des riverains au moment de la mise en œuvre du projet).

4 Une conseillère de quartier résidant rue de Lappe exprime son désaccord avec cette série de réserves

et précise que cette rue est déserte le dimanche matin. Un afflux de piétons ou de cyclistes ne constituerait pas, à sons sens, une gêne majeure. La venue des promeneurs permettrait en revanche de faire découvrir les commerces du quartier autres que ceux spécialisés dans la vente en gros de textile.

4 Anne de RUGY, adjointe au Maire du XI^{ème} arrondissement chargée des Transports et des Déplacements, indique qu'elle a saisi la commission Circulation / Voirie du Conseil de Quartier Bastille / Popincourt afin que celle-ci se penche sur le projet et émette un avis. Il peut être envisagé que cette commission recueille le sentiment des riverains au fur et à mesure de la mise en place du projet afin qu'un bilan puisse être dressé à la rentrée. Le Conseil de Quartier peut naturellement soumettre des propositions complémentaires ou alternatives, comme l'a fait, par exemple, le Conseil de Quartier République / Saint-Ambroise (suggestion d'intégrer le boulevard Richard-Lenoir au plan "Paris Respire").

Mme de RUGY explique qu'en raison des délais de mise en place, il n'a pas été possible de saisir le Conseil de Quartier en amont de l'opération, pour l'année 2004. Néanmoins, cette proposition a été soumise à la commission Circulation / Voirie du Conseil de Quartier pour avis plusieurs mois avant le lancement. Elle précise que la date de mise en œuvre de cette opération sur le secteur Roquette constitue un test, dont la date de début n'est à ce jour pas certaine en raison des difficultés matérielles évoquées (manque de personnel de la Préfecture de Police pour assurer le fonctionnement des barrages filtrants).

Dès que la phase expérimentale aura débuté, et si elle se solde par un rejet massif des riverains, le projet sera abandonné (barrières mobiles pendant la phase expérimentale). Mme de RUGY confirme qu'une analyse affinée des résultats de la consultation pourra être réalisée.

4 Marc FOURNIÉ, responsable de la commission Circulation / Voirie du Conseil de Quartier, confirme que la commission a été consultée pour avis sur ce projet : elle a suggéré un autre lieu que la rue de la Roquette, par exemple le boulevard Richard-Lenoir, en étudiant le problème du marché. Elle invite tous les riverains à participer à ses réunions de travail, afin qu'un avis étagé et constructif soit transmis à la Mairie du XI^{ème} arrondissement à la rentrée.

II/ Rapport des commissions : informations et débats

1) Circulation / Voirie, rapporteur : Marc FOURNIÉ

La commission se réunit tous les premiers mercredis de chaque mois, généralement à 19h, en Mairie du XI^{ème} arrondissement.

Le groupe a travaillé depuis sa création sur le projet de quartier vert Forge Royale, puis sur l'opération "Paris Respire", et aujourd'hui sur le projet de quartier vert Roquette.

Les projets de quartiers verts visent à rééquilibrer l'espace public entre les différents modes de déplacements en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants. L'objectif est de valoriser ces quartiers en les protégeant du transit automobile, d'améliorer la sécurité routière par la limitation de la vitesse, de favoriser les déplacements de proximité et les circulations douces : marche à pied, vélos, rollers... et enfin d'améliorer l'environnement végétal.

Quelques mesures mises en œuvre dans le cadre d'un quartier vert :

- réorganiser les sens de circulation et limiter la vitesse à 30 km/h ;
- réaménager les carrefours et la chaussée de certaines voies (dos d'ânes, chicanes, rétrécissements de chaussée, passages piétons surélevés) pour diminuer physiquement la vitesse afin de sécuriser le passage des piétons et des cyclistes ;
- élargir les trottoirs, en assurant la continuité des itinéraires vélos (nécessitant parfois la création de pistes à contresens), aménager les places et placettes et effectuer des plantations ;
- privilégier le stationnement de surface résidentiel au détriment du rotatif.

Un membre du groupe de travail Circulation / Voirie propose sa définition du quartier vert : "faire en sorte que chacun sache que les autres existent".

Georges DUSSES, chef de la section des XI^{ème} et XX^{ème} arrondissements de la Direction de la Voirie et des Déplacements précise que sur ce projet, les services travaillent encore à l'élaboration du diagnostic du quartier. Ce diagnostic est réalisé à partir de l'étude du comptage du trafic dans

différentes rues, de données sur les accidents, et d'autres données permettant de dresser un bilan de la zone concernée.

La seconde phase est une phase de concertation avec la population, notamment par le biais des Conseils de Quartier.

En réponse à quelques questions relatives à l'installation de dispositifs de stationnement des deux-roues, Anne de RUGY rappelle que le XI^{ème} est l'arrondissement qui en compte le plus. Elle invite toutefois le Conseil de Quartier à recenser tous les points de carence, par priorité. Pour information, les stationnements mixtes vélos-motos tendent à disparaître au profit d'installations spécifiques.

Remarques :

- Difficultés signalées au niveau du Marché des Artistes place de la Bastille : l'afflux de stands et de véhicules stationnés gêne le cheminement des piétons.

Prochaines réunions sur les projets importants de l'arrondissement :

mardi 29 juin : réunion de concertation restreinte sur le quartier vert Roquette (en présence des représentants des commissions concernées des Conseils de Quartier Bastille / Popincourt et République / Saint-Ambroise), 19h, école primaire 4 rue Keller.

jeudi 1^{er} juillet : réunion de concertation restreinte sur l'aménagement de la place Léon Blum (en présence des représentants des cinq Conseils de Quartier), 19h, Salle des Mariages de la Mairie du XI^{ème} arrondissement.

jeudi 16 septembre : réunion publique sur l'aménagement de la place Léon Blum, 19h, Salle des Fêtes de la Mairie.

Toute personne souhaitant s'inscrire à la commission ou connaître les lieux de réunion est invitée à contacter la Cellule des Conseils de Quartier (01 53 27 10 25/26).

2) **Cadre de Vie et Propreté / rapporteure : Sabine HASSLER**

La commission a dégagé deux axes de travail principaux pour l'année à venir :

- l'accès de tous au quartier, en particulier les personnes handicapées ;
- l'installation de toilettes publiques et de fontaines d'eau potable en différents points du quartier.

Une rencontre est prévue à la rentrée avec les services de la Direction de la Voirie et des Déplacements et de la Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts pour aborder ces questions.

La commission Propreté se réunit tous les premiers mardis du mois.

Prochaines réunions : **mardis 6 juillet et 3 août**, à 19h30 en Salle d'Attente des Mariages de la Mairie du XI^{ème} arrondissement. Toute personne souhaitant s'y inscrire est invitée à contacter la Cellule des Conseils de Quartier (01 53 27 10 25/26).

Débat :

- L'action de la Mairie du XI^{ème} arrondissement en faveur des personnes handicapées est jugée insuffisante par certains habitants.

4 Maité ERRECART reconnaît le retard pris en la matière par la municipalité parisienne au cours des décennies passées mais indique que tout est mis en œuvre pour permettre de réelles améliorations.

- Des riverains regrettent que les services municipaux ne verbalisent pas davantage les contrevenants aux règles de propreté (notamment en matière d'affichage sauvage).

Un vœu conjoint aux commissions Circulation / Voirie et Cadre de Vie et Propreté du Conseil de Quartier est soumis au vote (en deux parties) :

« *Le Conseil de quartier considère*

(1) qu'il est indispensable de lier l'étude du projet de l'aménagement de la Place Léon Blum avec celle de la mise en place du futur quartier vert Roquette, eu égard à l'interdépendance de ces deux projets. Dans ce cadre, il serait opportun d'envisager la tenue de réunions de travail communes entre les deux projets, au cours desquelles pourrait par exemple être examiné le devenir de la rue de la Roquette.

◇ **adopté à l'unanimité moins une abstention**

(2) que le projet d'aménagement de la place Léon Blum doit prévoir l'installation d'une fontaine d'eau potable et de toilettes publiques gratuites.»

◇ adopté à la majorité : 12 voix pour, 1 voix contre, 3 abstentions

3) Culture / rapporteur : Jean-Robert FRANCO

Annonce du récital de Selima Al Khalaf et de sa troupe "The Jenny and Cook Company", le samedi 10 juillet 2004 à 20h, à la galerie ANATOME, 38 rue Sedaine – 75011.

Demande d'une enveloppe de 200 / 250 euros pour le financement de diverses actions culturelles à programmer dans le quartier, notamment des visites-patrimoine.

Concernant le Marché des Artistes de la place de la Bastille, Monsieur FRANCO souligne que la commission Culture avait émis un vœu lors de la dernière séance plénière demandant la participation d'associations d'artistes au jury de sélection du marché, afin "d'assurer une certaine exigence artistique". La commission déplore que ce vœu n'ait pas été pris en compte.

Maité ERRECART rappelle que le marché a été mis en place très récemment, il n'existe pas encore de formule définitivement arrêtée quant à son fonctionnement.

Modalités actuelles : accès gratuit après sélection par un jury composé de représentants de la Mairie du XI^{ème} arrondissement et de la Ville de Paris.

Hervé MOREL, adjoint au Maire du XI^{ème} arrondissement chargé des Conseils de Quartier, dresse le bilan de la manifestation à ce jour : les candidatures d'artistes souhaitant exposer sur ce marché sont de plus en plus nombreuses et la fréquentation est importante.

Débat :

- La fréquence du marché, actuellement hebdomadaire, pourrait être modifiée (mensuelle par exemple), afin d'éviter un phénomène de lassitude.

4) Fête de quartier / rapporteure : Gisèle WETTLING

La fête organisée par le Conseil de Quartier cette année s'est déroulée le 19 juin, dans le square de la Roquette et le passage Charles Dallery adjacent. La fréquentation a été moins importante que l'an dernier lors de la fête de novembre. Une cinquantaine d'adultes et une quinzaine d'enfants environ ont été accueillis. Ces derniers n'étaient pas un public attendu au départ, ce qui conduit la commission à envisager des activités plus adaptées lors de la prochaine édition.

Un groupe musical s'est produit, et une tombola a été organisée grâce à la participation active des commerçants du quartier (liste des commerçants participants disponible dans la salle). Le Conseil de Quartier souhaite renforcer à l'avenir les liens établis avec ces derniers à l'occasion de la fête.

En revanche, l'invitation lancée aux habitants de produire un plat sucré ou salé à échanger lors de la fête n'a pas été réellement suivie, mais le procédé devrait être renouvelé.

L'objectif de faire découvrir le nouveau square de la Roquette a en tout cas été atteint. Il a permis de mettre en évidence le besoin fort des nombreux enfants du quartier en termes d'espace de jeux.

Débat :

- Plusieurs habitants regrettent une communication insuffisante pour faire connaître cette fête dans le quartier.

4 Les membres du groupe de travail ont tenté de faire un affichage chez les commerçants et la distribution d'affichettes dans la rue mais les bonnes volontés sont limitées. Par ailleurs, le mois de juin est une période chargée en matière d'animations, les habitants sont très sollicités. Pour la prochaine édition, toute personne intéressée est invitée à rejoindre la commission "Fête de quartier".

4) Développement économique / rapporteure : Martine COHEN

L'objectif de la commission est actuellement double :

- aller à la rencontre des commerçants du quartier, échanger avec eux sur leurs pratiques, leurs

difficultés, leur environnement ;

- réactiver l'association Comité Parmentier, créée en 2002 suite aux premières études réalisées

sur l'extension de la mono-activité dans le quartier, et dont le Président, qui vient de quitter Paris, ne peut plus assurer l'animation.

Pour atteindre ce double objectif, le Conseil de Quartier Bastille / Popincourt organise, en association avec le Conseil de Quartier Léon Blum / Folie-Régnauld, les manifestations suivantes :

- l'opération "**Gardette en Fête**", le **samedi 18 septembre 2004**, afin de faire connaître

les commerçants du quartier Gardette (au programme : jeux promotionnels dans le square Gardette, orchestre, tournée chez les acteurs économiques du micro-quartier) ;

- un **débat sur le thème "Agir ensemble pour notre quartier"**, le **20 septembre 2004**, à

l'École Supérieure de Gestion, avec notamment (sous réserve) : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), l'École Supérieure de Gestion (ESG), la SEMAEST, les CIGALES (Clubs d'Investisseurs pour la Gestion Alternative et Locale de l'Économie Solidaire) et les associations de commerçants, en présence de Mme Anne BRANDY, adjointe au Maire du XI^{ème} arrondissement chargée du commerce, de l'artisanat et des expositions.

Par ailleurs, une manifestation "**Entreprendre et Consommer Autrement**" se déroulera **du 1^{er} au 3 octobre 2004**, à l'initiative de l'association ASQP (Agir Solidairement pour le Quartier Popincourt) et des CIGALES, en vue de promouvoir l'économie solidaire. Au programme : des stands de vente et d'information sur le boulevard Voltaire (entre la Mairie et l'église Saint-Ambroise), des débats en Mairie du XI^{ème} arrondissement et dans des cafés, ainsi que des animations artistiques.

Enfin, l'Incroyable Rallye se tiendra les 13 et 14 juillet prochains. Les responsables des commissions économiques des Conseils de Quartier Bastille / Popincourt et Léon Blum / Folie-Régnauld ont fait la proposition que le rallye prévienne des passages chez les commerçants du quartier.

4) Équipement - Logement / rapporteur : Santo INGUAGGIATO

La commission ne s'est pas réunie très souvent et le groupe est relativement restreint mais les débats se sont révélés très intéressants. La dernière rencontre a permis de dégager les principales pistes de travail pour la rentrée et a abouti à l'élaboration d'un vœu.

- *Équipement*

Le premier axe consiste à traiter la question des terrains de jeux pour les jeunes enfants. Ces derniers sont très nombreux sur le secteur, mais ne disposent que de très peu d'espaces dédiés. La commission se propose de dresser un inventaire de tous les équipements de ce type existant dans le quartier, et d'en analyser la fréquentation, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Il sera ensuite envisagé de proposer des lieux, comme les friches par exemple, où des aires de jeux éphémères pourraient être mises en place (sur le modèle des jardins éphémères).

Le second axe sera consacré à la question des toilettes publiques (quelles contraintes ? quelles améliorations ? quels lieux ?).

- *Logement*

Il s'agit là de tenter d'apporter des réponses à de multiples questions en faveur d'un meilleur accès au logement.

- Quelles informations sont disponibles concernant tous les types de logements ?
- Quelles informations sont disponibles concernant les différents projets immobiliers en cours et à venir ?
- Quelles attributions ? Quelles modalités ? Quelle transparence ?
- Quelles procédures, quel accompagnement pour les personnes en difficulté et en situation de précarité du point de vue du logement ?

A ce titre, la commission souhaite travailler sur la possibilité de réserver de manière temporaire un certain nombre de logements pour les familles menacées d'expulsion.

Toute personne intéressée peut s'inscrire à la commission (fiches dans la salle ou auprès de la Cellule des Conseils de Quartier au 01 53 27 10 25/26).

Débat :

- N'est-il pas possible de demander l'ouverture des cours d'écoles lorsque la classe est terminée afin que les enfants du quartier puissent y accéder ?
4 Il semblerait que cette demande ait déjà été transmise à la Ville de Paris. Des questions de sécurité sont évoquées mais des négociations seraient en cours pour obtenir, dans un premier temps, l'ouverture des gymnases des collèges et lycées.
- Il conviendrait de mettre fin au système peu satisfaisant des hôtels meublés afin de convertir ces locaux en véritables logements sociaux.
- Le problème général de la petite taille des logements à Paris et dans le XI^{ème} arrondissement est également évoqué.

Le vœu de la commission est soumis au vote :

« Le Conseil de Quartier Bastille / Popincourt souhaite que l'information la plus large possible soit faite concernant le logement dans le XI^{ème} arrondissement. Celle-ci portera entre autres sur la composition de la commission d'attribution, les critères d'attribution, les logements attribués, les opérations immobilières prévues dans notre arrondissement. Ces informations pourront être mises à disposition des habitants sur le site Internet de la mairie du XI^{ème} arrondissement. »

◇ **adopté à l'unanimité**

IV / Point budgétaire (aménagement du local des Conseils de Quartier, dépenses courantes du Bureau, calicots de communication des Conseils de Quartier, cafés de quartier)

- *Budget d'investissement*
 - 202 € pour compléter l'enveloppe destinée à l'achat des tentes et sono
 - 100 € pour l'achat d'une imprimante couleur-photocopieuse-scanner pour le local des Conseils de Quartier (achat mutualisé avec les autres Conseils de Quartier sur la base de 200 euros/achat de la machine + 300 euros/un an de consommables)
 - 1000 € pour une banderole de communication (la réalisation de lettres adhésives jetables pour chaque événement serait prise en charge par le budget de fonctionnement)
- *Budget de fonctionnement (relevé de l'état budgétaire en annexe 1)*
 - 400 € pour l'organisation de "Cafés de Quartier"
 - 250 € pour des animations culturelles : visites guidées des passages du quartier et financement complémentaire du concert (demande de la commission Culture).

Le budget est soumis à un vote global :

◇ **adopté à l'unanimité**

Enfin, une proposition de journal propre au Conseil de Quartier Bastille / Popincourt est lancée, dont un premier numéro pilote est présenté en séance (cf. annexe 2). L'idée du journal commun aux cinq Conseils de Quartier n'est toutefois pas écartée.

Maité ERRECART félicite les commissions pour leurs travaux, remercie les participants et lève la séance à 22h.

**Le Journal du
Conseil de Quartier Bastille Popincourt
N°1- juin 2004**

Pour nous contacter :

Peuvent participer aux Conseils de quartier, toutes les personnes âgées de plus de 18 ans, quelle que soit leur nationalité, habitant et/ou travaillant dans le XIème arrondissement.

• **Adresse postale :**

Conseil de quartier Bastille Popincourt
Mairie du 11ème
Place Léon Blum
75 011 Paris
e-mail : bastillepopincourt@hotmail.com

• **Cellule des Conseils de Quartier à la Mairie du 11ème :**

01-53-27-10-25 / 10-26

Edito

Voici la première parution du journal du Conseil de Quartier Bastille Popincourt.

Préparé pour chaque réunion plénière du Conseil de Quartier, vous y découvrirez :

- l'actualité du quartier,
- les travaux des commissions,
- les principaux rendez-vous.

Un titre, des interviews... Cette maquette s'enrichira au fil du temps. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques...

Bonne lecture !

Le Bureau

Un Conseil de Quartier : pour quoi faire ?

La loi relative à la Démocratie de proximité a instauré la création de Conseils de Quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants. En novembre 2002, la Mairie du XIème a constitué 5 Conseils de Quartier représentant environ 30 000 habitants chacun. Le Conseil de Quartier est un lieu de débat, d'expression et de concertation sur les projets du quartier. Il a également vocation à lancer des initiatives d'animation locale.

Comment cela fonctionne ?

Le Conseil de Quartier est composé de 33 membres. Pour coordonner l'ensemble des activités du Conseil et gérer les relations avec la Mairie du XIème, les conseillers ont élu un Bureau, composé de 7 membres. Le Conseil se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du Maire d'arrondissement qui établit l'ordre du jour sur proposition du Bureau.

Des commissions de travail, ouvertes aux habitants et aux personnes travaillant dans le quartier, ont été créées sur proposition des Conseillers de quartier. Nous vous présentons leurs travaux dans les pages qui suivent.

La commission Cadre de vie et Propreté :

Régulièrement, ses participants se retrouvent pour des marches exploratoires dans le quartier. Ils font ensuite des propositions d'aménagements telles que des plantations, la réfection du mobilier urbain en mauvais état... Ils ont notamment émis le vœu de l'installation de toilettes publiques gratuites et de fontaines d'eau potable dans le quartier.

La commission s'est également mise en contact avec des associations d'handicapés dans le but de réfléchir aux changements les plus urgents et utiles à réaliser pour rendre le quartier plus accessible à tous.

Consultée sur l'aménagement du futur square de la rue Godefroy Cavaignac, la Commission a organisé une réunion publique pour recueillir les avis et suggestions du plus grand nombre.

Ses membres étaient largement présents sur les stands d'information de la campagne de sensibilisation à la propreté, organisée par la Mairie du XI^{ème}, du 10 au 14 mai 2004.

La commission Animation & fêtes :

Déjà deux fêtes de quartier à son actif ! La dernière s'est tenue le samedi 19 juin après-midi, dans le Jardin Dallery-Roquette. C'était l'occasion de faire connaître le conseil de quartier de manière informelle et de soutenir des groupes, associations culturelles, et animateurs locaux. Une tombola a été organisée, grâce au concours des « commerçants et artisans qui gagnent à être connus » et dont la liste a été remise au public.

La Commission Voirie et Circulation :

Elle a essentiellement travaillé sur la mise en place des Quartiers verts « Forge–Royale » et « Roquette–Popincourt » et plus récemment, sur « Paris respire ». Elle a été également amenée à se pencher sur la ligne de Bus 76 : ont ainsi été organisées des réunions communes avec les autres conseils de quartier de l'arrondissement ainsi que ceux du 20^{ème} arrondissement et une rencontre avec un responsable de la RATP.

La commission Culture & Patrimoine :

Son ambition est d'élargir les conditions d'accès aux pratiques artistiques et culturelles pour une démocratisation de la culture. Cela passe par la multiplication des liens entre la création artistique actuelle et les lieux historiques du 11^{ème} : cours, arrière-cours, passages, ateliers d'artisans... Un premier projet verra le jour, le 10 juillet prochain, avec l'organisation d'un concert de Sélima Al Khalaf à la galerie Anatome.

La commission Développement économique :

Elle s'est associée à la Commission « Economie » du CQ Léon Blum-Folie Régnault pour relancer le « Comité Parmentier » ; Cette association, créée en 2002, réunit des commerçants, des artisans et des riverains sensibilisés à la nécessité de préserver une vie économique de quartier, face à l'extension des commerces de textile de gros. Une manifestation dans et autour du Square Gardette est envisagée, le 20 septembre 2004, sur le thème : « **Ensemble dynamiser l'activité économique de son quartier** ».

Un débat aura lieu avec des représentants de la Chambre de Commerce, de la SEMAEST, de l'Economie solidaire, ainsi que les élus concernés de la Mairie du 11^{ème}. Diverses animations sont prévues pour faire connaître les acteurs économiques du secteur.

La Commission a décidé de rencontrer l'association Paris-Macadam organisatrice de « L'Incroyable Rallye » du 11^{ème}, pour l'inciter à valoriser et animer les secteurs Parmentier-Gardette et Sedaine-Popincourt.

La Commission Equipement :

Elle a présenté un vœu afin que le site internet de la mairie du XI^e précise la composition de la commission d'attribution des logements et les critères retenus pour leur attribution.

La commission souhaite travailler sur la possibilité de réserver de manière temporaire un certain nombre de logements pour les familles menacées d'expulsion. Elle souhaite aussi mener un travail sur le type de logements prévus dans les futures constructions.

ANNEXE 1 – Relevé de l'état du budget de fonctionnement

Mairie du 11^{ème} arrondissement
PV/Cellule Conseils de quartier

Dépenses effectuées sur le budget de fonctionnement 2004 du Conseil de quartier BASTILLE/POPINCOURT au 24/06/04

Type de dépense	Prestation	Montant
COPIE ET IMPRESSION	150A3+300A5 - 50A3+350A5 et impressior. carte commercants (fête de quartier 19 juin)	434,15
ANIMATION ET FÊTES	sushis - denrées AlterMundi +couverts+ "chants et personnages"	527,89
Total des dépenses au 24/06/04		962,04
Dotation de fonctionnement		3306
Taux de consommation		29,10%
dépenses effectuées sur le budget d'investissement (sono mobile + tentes mutualisées)		1702,5